



Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 23 septembre 2026 – 9h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Frank COCAIGN - Maël SAILLOUR - Thierry GAUDEC - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Michèle QUEAU - Éric LE BOUR - Éric MIOSSÉC - Marc SIMON - Stéphane CLOAREC - Gilles GOMBERT - Jacques EDERN - Jacques PONTU lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENT EXCUSÉ : Gildas BERNARD

Date de la convocation :

17 septembre 2026

Date d'affichage :

17 septembre 2026

Membres du Bureau :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Présidence de séance :

Stéphane CLOAREC

Secrétaire de séance :

Marc SIMON

Transléonarde

Numéro d'ordre

BUR-2026-09-N34

Nomenclature

7.5

Rapporteur

Marc SIMON

Marc SIMON, Vice-Président, indique que la Transléonarde est un événement sportif emblématique du territoire, organisé depuis 25 ans, proposant plusieurs épreuves (marathon, trail et marche côtière) entre Plouescat et Guissény. Partenaire de longue date, Haut-Léon Communauté soutient cet événement par une participation financière de 2.000 € par an depuis 2022 (contre 1.000 € en 2019).

Après avoir pris connaissance de l'avis favorable de la Réunion de pôle « Développement du Territoire » du 8 septembre 2026 ;

Après avoir entendu le Rapporteur ;

DÉLIBÉRATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

- Réserver une suite favorable pour un financement de la Transléonarde à hauteur de 2.000 €, induisant la gratuité d'inscription pour les agents communautaires courant sous les couleurs de HLC ;
- Autoriser le Président à signer une convention triennale.

Présents	13
Pouvoirs	0
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Le Président

Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance

Marc SIMON